



La fnic-Cgt et l'Union Départementale Cgt du Bouches du Rhône



# Communiquent sur

# LYONDELLBASELL

Le 16 avril dernier, la direction de LyondellBasell a annoncé aux représentants du personnel de la société, l'arrêt des négociations avec la société Sotragem pour la reprise et le redémarrage de la raffinerie de Berre l'Etang.

**L**e site de Berre est un site intégré, comprenant une raffinerie de pétrole, un vapocraqueur et une série d'unités de production en aval, appartenant à des propriétaires différents et toutes situés sur la plateforme elle-même, et opérés par des salariés hautement qualifiés travaillant sous un statut commun.

**De ce site dépend l'activité de nombreuses usines alentour, de KemOne à Fos sur Mer au complexe de Lavéra, en passant par de nombreux liens aux ramifications très étendues, qui incluent bien entendu l'activité portuaire de Marseille.**

La mise sous cocon de la raffinerie, obtenue de haute lutte par les salariés il y a deux ans, en alternative à sa fermeture pure et simple, a permis jusqu'à aujourd'hui de maintenir l'éventualité de continuer cette activité industrielle, vitale pour la région. Car il faut savoir que **sans le redémarrage de la raffinerie destinée à alimenter le vapocraqueur et toute la chaîne de production derrière, c'est l'ensemble du site de Berre et plus largement, de cette filière qui est condamné à terme.**

**Les conséquences en matière d'emploi seraient du même ordre de grandeur que dans le dossier KemOne pour la région PACA et Rhône Alpes, et se chiffrent en milliers de suppressions de postes.**

Depuis quelques jours, la direction de LyondellBasell communique abondamment sur la dépollution du site dans l'hypothèse de sa fermeture. Le gouvernement semble s'être résigné à cette éventualité. Il existe pourtant bel et bien un repreneur solide, qui a depuis des mois, répondu positivement, du point de vue financier comme du point de vue technologique, à une liste d'exigences élaborée par LyondellBasell, liste qui s'est régulièrement allongée au fil de l'avancement du dossier.

**A chaque étape de ce processus, le gouvernement a validé les réponses de Sotragem.**

Tout se passe comme si LyondellBasell refusait tout bonnement de vendre.

La CGT, qui suit ce dossier d'extrêmement près, se refuse à rester spectatrice d'une nouvelle mise à mort d'un site industriel en France.

**Dans ce dossier, la propagande patronale sur les supposées « surcapacités » de raffinage a fait long feu.**

Depuis l'arrêt des raffineries de Total Flandres et Petroplus Reichstett et Petit Couronne, aucune raffinerie en France n'a récupéré les volumes disparus, qui ont été au litre près, remplacés par des produits finis importés d'Asie et fabriqués dans des conditions sociales et environnementales dégradées. Aujourd'hui, l'importation de produits finis représente plus de la moitié de la consommation du marché intérieur.

**Face aux enjeux sur l'activité économique et les emplois de la région, mais aussi leurs répercussions dans la filière pétrolière et pétrochimiques en France, la CGT estime que le gouvernement doit envisager toute solution pour qu'enfin redémarre la raffinerie de Berre l'Etang, ce fleuron de notre industrie, et s'il le faut, envisager une nationalisation transitoire de manière à ce qu'à terme, l'ensemble du site de Berre et de la filière aval soit enfin pérennisé.**

**Pour montrer notre détermination à ce que ce dossier aboutisse favorablement, la CGT annonce qu'elle appelle à une première action de grève sur les sites pétroliers, pétrochimiques et portuaires autour de l'étang de Berre le 3 juin 2014.**

## Nous ne lâcherons rien !

Fait à Montreuil, le 7 mai 2014

Communiqué de presse